



République Française
Département de la Charente-Maritime
Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 017-200041689-20250324-BC2025_019-DE



Bureau communautaire du 24 mars 2025

**Objet : Demande de subvention pour l'accompagnement
des gens du voyage**

Numéro de délibération : BC2025_019

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre mars, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 18 mars 2025, s'est réuni en séance plénière à Salle Boutonne Siège sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIES, Henri AUGER, Alain FOUCHER, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Wilfrid HAIRIE, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Ornella TACHE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Philippe BARRIERE, Frédéric EMARD, Annie PEROCHON, Dominique GUILLON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Laurent BOUILLE, Julien GOURRAUD

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents :

Hubert COUPEZ, Frédéric BRUNETEAU, Cyril CHAPPET

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance :

ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GENEAU David
SERRA Johanna
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick

Nombres de membres :

En exercice : 28
Quorum : 15
Présents : 25
Votants : 25
Pouvoirs : 0

Publication (affichage) ou notification du :

Demande de subvention pour l'accompagnement des gens du voyage

Vu la délibération n°CC2020_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Vu les préconisations du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2025 – 2031 publié le 30 janvier 2025,

Considérant les actions menées par Vals de Saintonge Communauté dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des gens du voyage sur son territoire,

Considérant la continuité de la mission d'accompagnement social des gens du voyage et du suivi de la scolarisation des enfants au titre de l'année 2025,

Considérant les missions de développement de l'autonomie et d'insertion des personnes vulnérables du conseil départemental de la Charente-Maritime et sa politique de soutien aux territoires dans ces domaines,

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire :

- d'autoriser monsieur le président à solliciter une subvention de fonctionnement de 16 000 € auprès de la Direction de l'action sociale, du logement et de l'insertion du conseil départemental de la Charente Maritime,
- d'autoriser monsieur le président à signer la convention relative à l'accompagnement socio éducatif et à l'insertion des gens du voyage « développement de l'autonomie »,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 017-200041689-20250324-BC2025_019-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,